

# L'AROBAS

Journal du Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec

VOLUME 15 | NUMÉRO 2 | DÉCEMBRE 2016

## BILAN SOMMAIRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

Budget 2017

Président élu

Secrétaire générale élue

Amendements aux statuts

Membre du comité des Syndics élue

▶ 907  
MEMBRES  
PARTICIPANTS

▶ 24 ASSEMBLÉES  
RÉGIONALES

▶ TAUX DE  
PARTICIPATION  
GLOBAL: 25%

OÙ  
TROUVER  
TOUTE  
L'INFORMATION

NOUS AVONS  
RECENSÉ LES  
QUESTIONS LES  
PLUS FRÉQUENTES  
ET PERTINENTES...  
ET NOUS ALLONS Y  
RÉPONDRE! TOUT  
SERA SUR NOTRE  
SITE [SSPHQ.ORG](http://SSPHQ.ORG),  
DÈS LA MI-JANVIER.



# Un élan de solidarité syndicale et humaine qui fait chaud au cœur



PHOTO: LA PRESSE

Comme chacun de nous nous, Caroline Lamarre est membre du SFCP. Elle a porté plainte en 2013 pour harcèlement sexuel contre le maire pour lequel elle travaillait, à Baie-Trinité... Celui-ci a été reconnu coupable en 2015 d'agression sexuelle, mais c'est elle qui a été congédiée car elle ne peut plus se trouver à une certaine distance de cette personne. Après que l'interdit de publication ait été levé, quelques détails sur le

déroulement de cette sordide histoire ont été révélés au début de l'été dernier dans un article de Steeve Paradis, du journal Le Soleil. C'est à la suite de ces divulgations qu'il y a eu un appel de solidarité auprès des membres du SFCP et comme bien d'autres sections locales, le 4250 y a répondu. Caroline a écrit une magnifique lettre pour



Ça sert aussi à ça, faire partie d'une grosse organisation syndicale : la VRAIE solidarité syndicale... Et humaine! remercier les sections locales qui ont contribué et grâce au SFCP, elle reçoit 500 \$ par semaine.

## LE CP DE SEPTEMBRE... ET SES SUITES EN DÉCEMBRE

### Toujours Un pour tous, tous ensemble!



Le Conseil provincial (CP), en septembre dernier, a permis aux quelque 50 membres de la structure du SSPHQ de se rassembler pour une deuxième fois cette année. Au programme, il y avait non seulement la *Revue des activités de l'année 2015*, des discussions et des votes sur certains éléments de nos Statuts et Règlements, mais aussi des présentations des avancées dans chacune des régions par les Vice-présidents et sur la zone internet sécurisée qui s'en vient pour les membres du SSPHQ et de la formation.

**Un pour tous, tous ensemble!** Voilà qui résume bien le ton de l'événement fort apprécié de tous et toutes et qui s'est traduit la semaine dernière par un Conseil régional (CR) élargi où tout ce beau monde s'est retrouvé pour poursuivre sur cet élan d'échange d'expériences et de mises à jour de dossiers

chauds pour ensuite discuter de certains enjeux globaux que devraient être de première importance pour notre organisation syndicale dans les prochains mois. On vous en parle en 2017!

# On se souviendra de Robert Lafontaine

Au printemps dernier, nous perdions notre collègue et ami Robert Lafontaine. Membre fondateur du SSPHQ, il a milité avec acharnement pour la création de notre Syndicat et pour les droits de l'ensemble des membres du SSPHQ à travers la province. Il a été directeur syndical et membre de plusieurs comités à partir de l'an 2000. Il a aussi siégé sur l'exécutif du SSPHQ de 2005 à 2014.

Avant son décès, nous avons réalisé une entrevue avec Robert : *L'homme qui aime les défis!* Nous lui avons ensuite remis une plaque que ces proches pourraient conserver. De notre côté, son souvenir - marqué d'intelligence et de respect - a dirigé notre décision de donner son nom à notre salle de conférence.

Au nom de l'ensemble des membres du SSPHQ, nous saluons Robert et nous vous invitons à prendre connaissance de ses sages et durables paroles sur notre site web.

## ENTREVUE AVEC ROBERT LAFONTAINE

### L'homme qui aime les défis!

MEMBRE FONDATEUR, ROBERT LAFONTAINE, QUI A OCCUPÉ PLUSIEURS FONCTIONS AU SEIN DU SYNDICAT, DONT VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL DE 2005 À 2014, A PARTICIPÉ À LA CRÉATION DU SYNDICAT AU TOURNANT DE L'AN 2000. OPTIMISTE ET ENGAGÉ, ROBERT EST RECONNU POUR SES QUESTIONS, PARFOIS DIFFICILES, MAIS TOUJOURS RÉFLÉCHIES. IL AIME AVOIR UN PORTRAIT GLOBAL DÉTAILLÉ D'UNE SITUATION AFIN DE FAIRE DES CHOIX ÉCLAIRÉS ET VOIR VENIR LES OBSTACLES. RETRAITÉ DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> FÉVRIER DERNIER, APRÈS 30 ANS DE SERVICE, ROBERT A PRIS LE TEMPS DE RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE L'AROBAS.



RL: J'ai négocié trois conventions de cinq ans en neuf ans. La première était rétroactive et les deux autres étaient anticipées, nous avons alors fait front commun avec les autres sections locales du SFCP. Ce qui donne quinze années de paix syndicale.

@ Quelle est l'importance du syndicat selon toi?  
RL: Très grande. Le seul fait de l'existence même d'un syndicat change la dynamique des relations de travail. C'est une protection insaisissable.

@ Quel est ton souhait pour l'avenir du syndicat, vers quoi doit-il évoluer ou quelle est la prochaine grande bataille?  
RL: Que le syndicat s'éveille aux enjeux nationaux. Je pense aux traités de libre-échange - une menace pour la démocratie et la souveraineté des États - et la Politique nationale de l'énergie. La population doit sentir que les syndicats travaillent aussi dans l'intérêt des non-syndiqués. Les syndicats doivent refaire leur image et prendre un virage.

@ Durant ton parcours au syndicat, bien des gens ont été impressionnés par ta détermination et ta grande force intérieure. Malgré un horaire chargé, tu as réussi à faire des triathlons?  
RL: J'ai fait des triathlons Sprint, plus courts mais plus intenses que les triathlons olympiques. J'en ai fait quinze de 2005 à 2014. Ma plus grande réalisation a été la troisième place de la Coupe du Québec de 2008 dans mon groupe d'âge. J'ai fait quatre triathlons cette année-là. Je pense que j'étais aux bons endroits. Je n'ai même pas cherché cet honneur, il m'a échu alors que je ne m'y attendais même pas!

@ En terminant, que devons-nous souhaiter à l'optimiste que tu es dans la lutte personnelle que tu mènes à présent?  
RL: Il a bien fallu une maladie chronique grave pour que je mette fin à la compétition. Je n'ai pas de regrets, je souhaite garder la sérénité d'esprit jusqu'à la fin de mes jours.

RL: Ce ne sont pas mes victoires, ce sont des victoires collectives, mais c'est ça un syndicat. J'en compterais trois: le vote d'accréditation syndicale en 2000, mon élection au poste de vice-président en 2005 et le renouvellement de la convention collective la même année.

@ Au moment de la tentative d'accréditation, quelle était l'ambiance dans l'entreprise?  
RL: J'ai fait signer des cartes d'adhésion pour la fondation du SSPHQ. Ce n'était pas évident de circuler dans les bureaux de l'employeur pour solliciter des signatures. La réaction des gestionnaires et des employés était imprévisible et ceux qui acceptaient de signer une carte demandaient la plus grande discrétion. La tension était palpable!

@ Pourquoi avoir brigué le poste de vice-président?  
RL: En 2005, je voulais faire partie de la table de négociation pour la troisième convention collective et lutter ainsi contre l'impartition. Les défis étaient grands: l'entreprise acceptait encore mal la syndicalisation des spécialistes et il nous fallait, entre autres, abolir la clause orphelin sur la sécurité d'emploi, régler le dossier de l'équité salariale, bonifier les horaires variables et j'en passe. Nous avons terminé cette négociation avec la satisfaction du devoir accompli.

Mais pour être assis à la table de négociation, je devais auparavant me faire élire au poste de vice-président de la Région Montréal-Ouest. Je me suis donc le présentant, qui se présentait comme le vice-président sortant. Peu de gens dans mon équipe croyaient en mes chances de l'emporter. Pourtant, je l'ai fait!

@ Quelles ont été tes victoires et tes fiertés au cours de tes années de militantisme?  
RL: J'ai fait des triathlons Sprint, plus courts mais plus intenses que les triathlons olympiques. J'en ai fait quinze de 2005 à 2014. Ma plus grande réalisation a été la troisième place de la Coupe du Québec de 2008 dans mon groupe d'âge. J'ai fait quatre triathlons cette année-là. Je pense que j'étais aux bons endroits. Je n'ai même pas cherché cet honneur, il m'a échu alors que je ne m'y attendais même pas!

## Le SSPHQ salue le travail de Benoît Bouchard et Catherine Bert



Après plus de 12 ans au sein de l'exécutif et à titre de président du SSPHQ, Benoît Bouchard est maintenant Secrétaire général du SFCP-Québec. Au cours de ses mandats, Benoît a piloté trois négociations pour le renouvellement de notre convention collective. La mobilisation des membres en 2006 avait mené à l'élargissement de la sécurité d'emploi à tous les spécialistes permanents, celle de 2009 à une hausse des salaires, et l'actuelle convention a permis de maintenir nos acquis.

Nous souhaitons à Benoît des défis à sa mesure, tout comme à Catherine Bert qui a travaillé à ses côtés pendant près de 3 ans à titre de Secrétaire générale du SSPHQ.

Catherine avait été successivement directrice et vice-présidente au siège social, avant d'être élue à ce poste. Sa rigueur et son dévouement sont des qualités qui auront permis d'établir de nouvelles normes en ce qui a trait aux processus et aux opérations du Syndicat.

# Les INSTANCES du SSPHQ-4250

Dans ce qui nous apparaît comme une suite logique au dernier @ROBAS dans lequel on définissait les rôles et responsabilités des représentants syndicaux du SSPHQ, nous vous proposons ici un sommaire des instances de notre organisation syndicale.

## L'Assemblée générale du SSPHQ

TOUT commence par l'Assemblée générale.

Elle est la plus haute instance décisionnelle du Syndicat. Ses pouvoirs sont de :

- Modifier et amender les Statuts et Règlements
- Recevoir, analyser et disposer de toute recommandation provenant d'autres instances syndicales
- Accepter ou rejeter les offres de l'Employeur
- Accepter ou rejeter une proposition de mandat de grève
- Procéder à l'élection des membres de Comités
- Prendre toute décision qu'elle juge nécessaire à la bonne marche du Syndicat

## Un membre SSPHQ-4250, c'est toi, c'est vous !

ET TOUT Recommence à partir des membres du SSPHQ ! Toute employée ou tout employé dont le poste est compris dans l'unité de négociation 4250 et qui remplit les conditions d'adhésion est membre du SSPHQ. Les conditions d'adhésion et les droits d'entrée sont bien définis dans les Statuts du Syndicat, tout comme les devoirs et les pouvoirs des membres.

*Ce qui distingue le membre du SSPHQ des autres, c'est sa capacité d'analyse et de conseil stratégique, dans des domaines allant de l'informatique à la comptabilité.*

**3776 membres**

**Autant de droits de parole,  
de droits de vote**

**C'EST ÇA, la force du nombre !**



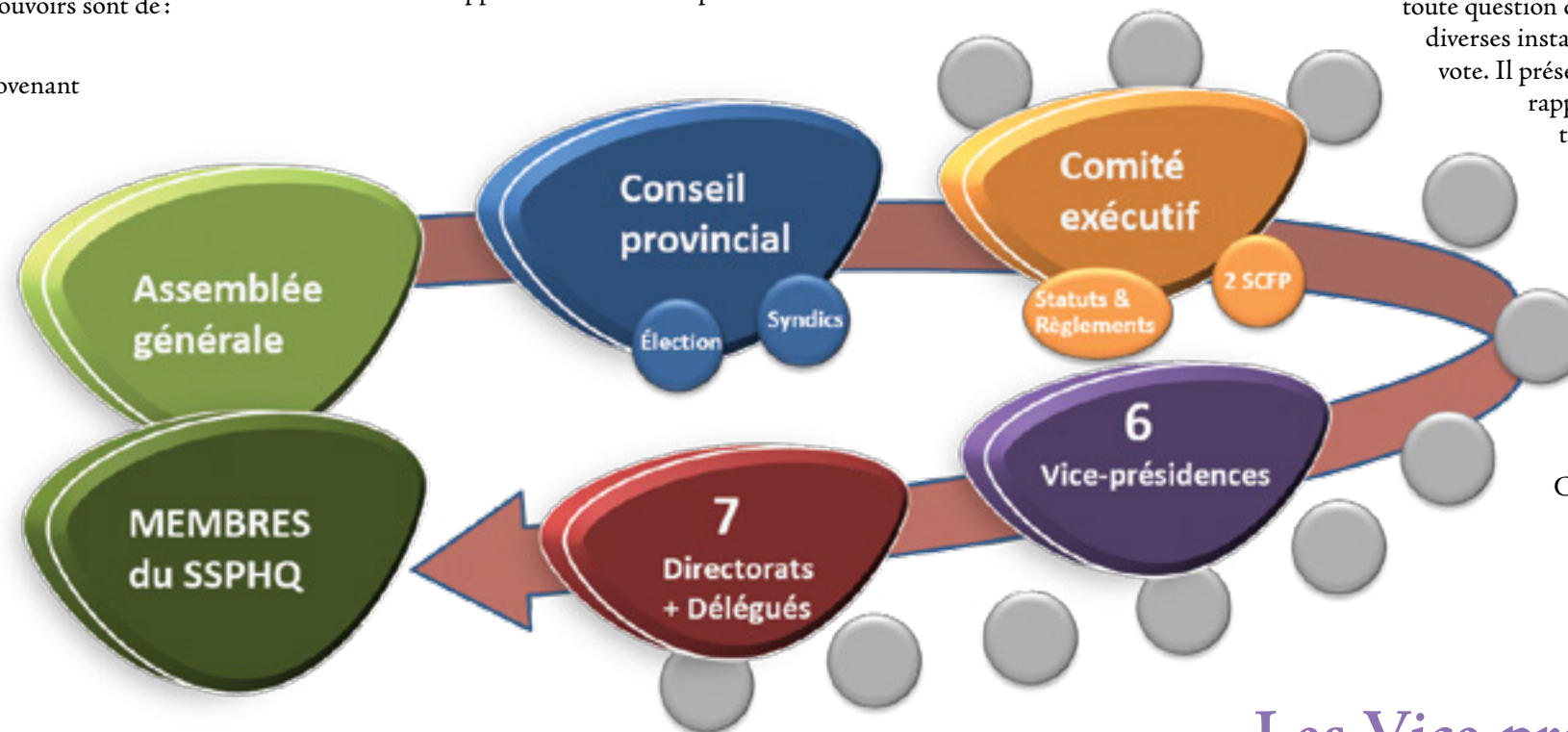
## Le Conseil provincial

Le Conseil provincial voit aux orientations du Syndicat.

Il est composé du Comité exécutif et d'un maximum de sept Directrices et Directeurs syndicaux par Vice-présidence. Seules les personnes faisant partie du Conseil provincial ont droit de vote.

Le CP voit plus spécifiquement aux éléments de la Convention collective, à son application et à son respect.

Il reçoit et étudie les suggestions et recommandations des membres. Il adopte ou rejette toute résolution qui lui est soumise et formule les recommandations au Comité exécutif, puis à l'Assemblée générale. Il est finalement responsable d'adopter ou de rejeter toute proposition d'amendement aux Règlements.



## Les Directorats

Dans chaque Vice-présidence, il y a sept Directorats composés de directrices et de directeurs, et de délégués proches des membres. Tout comme on le fait dans les Vice-

présidences, le nombre de membres au sein de chaque Directorat est équilibré selon les lieux de travail, regroupant souvent quelques étages d'un même édifice.

## Le Comité exécutif

Le Comité exécutif (CE) voit au bon fonctionnement du Syndicat, sur une base quotidienne comme à long terme. Il est composé de huit représentants syndicaux : six Vice-présidents - quatre postes pour l'île de Montréal et deux pour l'extérieur de l'île de Montréal - un Président et un Secrétaire général. Deux conseillers du SCFP y siègent aussi, en mode observation et sans droit de vote. La durée normale du mandat des membres du Comité exécutif est de trois (3) ans.

Le CE gère les affaires du Syndicat et voit à sa bonne marche tout en s'occupant des affaires courantes. Il étudie toute question qui lui est référée et soumet aux diverses instances ce qu'il juge nécessiter un vote. Il présente à l'Assemblée générale un rapport de ses activités et exécute toute décision venant d'une instance supérieure. Il a le pouvoir de former ou dissoudre tout comité qu'il juge utile ou non au bon fonctionnement du Syndicat. Il se fait un devoir de respecter et de faire respecter les Statuts et Règlements et détermine les dates de réunions, d'Assemblées et de Conseils du SSPHQ-4250.

## Les Vice-présidences

Les six Vice-présidences régionales sont à l'écoute de leurs directeurs et directrices et dédiées à la défense des membres. Le nombre de membres au sein de chacune est équilibré de façon à déterminer un découpage équitable des territoires. Des responsabilités fixées en fonction des cheminées d'activité d'Hydro-Québec sont aussi réparties selon les forces et expériences des Vice-présidents et du Président.

Chaque Vice-présidence tient des Conseils régionaux (CR) qui permettent des échanges d'informations syndicales, opérationnelles et organisationnelles, mettant ainsi tous les participants au diapason.

## Le SSPHQ entend remplir son mandat par les moyens suivants :

- Améliorer les conditions de travail par la négociation, la signature et l'application de conventions collectives et par la représentation de ses membres auprès de l'employeur
- Encourager la participation de ses membres aux divers comités formés au sein du Syndicat
- Élaborer des programmes d'action et d'éducation afin d'améliorer la vie syndicale de ses membres
- Développer l'esprit de solidarité des membres en encourageant leur participation aux différents organismes syndicaux
- Inciter les membres à participer à la vie syndicale sous toutes ses formes

## COMITÉ DROITS DE LA PERSONNE

# ♦♦♦ pour que vos droits soient respectés!

Vous avez sans doute entendu parler du comité « Droits de la personne » lors de la tournée de l'Assemblée générale. La création de ce Comité était en effet essentielle afin de bien défendre les droits de nos membres en ce qui a trait au climat de travail, au harcèlement, aux dépendances et aux besoins d'accommodements pour des raisons de santé.

Le Comité est dédié à la défense de vos droits fondamentaux. Il s'assure que l'employeur respecte ses obligations légales et voit au maintien d'un milieu de travail sain, sans discrimination et qu'il remplit son obligation d'accommodement pour les membres ayant un handicap. Le Comité assume également son obligation légale de représentation et de défense des membres.

Le processus de signalement confidentiel des situations inacceptables est désormais centralisé.

Si vous vivez une des situations décrites ci-dessous ou si vous en avez été témoin, nous vous recommandons de remplir le formulaire et nous le faire parvenir en toute confidentialité à [DDLDP@ssphq.org](mailto:DDLDP@ssphq.org).

- **Harcèlement**  
(psychologique/sexuel/hiérarchique/organisationnel)
- **Climat de travail malsain**
- **Manque de civilité**
- **Violence verbale ou physique**
- **Intimidation ou Discrimination**
- **Conflit**
- **Besoin d'accommodement pour un handicap**  
(restriction médicale/limitation fonctionnelle)

Les informations contenues dans ce formulaire ne seront jamais transmises sans votre consentement car nous sommes là pour vous aider.

Si vous souffrez d'une dépendance (toxicomanie ou autre), envoyez-nous simplement un courriel à [DDLDP@ssphq.org](mailto:DDLDP@ssphq.org) et nous communiquerons rapidement avec vous afin de vous informer et de vous aider à protéger vos droits.

Vous trouverez le formulaire sur la page *Droits de la personne* sous l'onglet *Comité* au [www.ssphq.org](http://www.ssphq.org).

Informations sur le harcèlement sur le site du CNESST : <http://www.cnt.gouv.qc.ca/en-cas-de/harcelement-psychologique/>.



Vous pouvez également consulter la Politique *Tolérance Zéro* signée par le Président d'Hydro-Québec, Éric Martel, sur l'intranet d'Hydro-Québec. Par ailleurs, le SSPHQ a lui-même adopté récemment un *Énoncé sur l'égalité* qui comprend ces différents aspects des droits de la personne et tous les membres de la structure ont été invités à l'endosser.

**N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER LA FORMATION PARITAIRE «PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT» À VOTRE GESTIONNAIRE.**

Diane Côté, Steve Morin et Lyne Jubinville  
L'équipe *Droits de la personne* du SSPHQ

## PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT

Nous tentons présentement de mettre en marche une campagne paritaire de prévention du harcèlement pour le maintien d'un climat de travail sain et engageant, tel que préconisé par le Président d'Hydro-Québec. Nous demandons un engagement de prévention de la part de l'entreprise avec des objectifs bien définis. Actuellement, Hydro-Québec agit principalement en réaction face à ces situations. Vous pouvez consulter « *Mon Espace personnalisé* » à la section « Espace RH – Relations de travail » du site intranet d'Hydro-Québec pour y trouver de l'information sur le climat de travail et le harcèlement.

Consultez régulièrement le Bulletin du CPSS 4250 *LAPERÇU*. Vous trouverez celui de novembre au

[http://rh.hydro.qc.ca/bulletin/apercu\\_cpss/794.htm](http://rh.hydro.qc.ca/bulletin/apercu_cpss/794.htm).

## Votre Syndicat vous ouvre ses portes!

Les *jours portes ouvertes* du SSPHQ sont l'occasion de visiter les bureaux de votre Syndicat, de rencontrer des membres de la structure et de vous informer sur les enjeux qui vous préoccupent.

Ces journées permettent d'en apprendre plus sur les activités des différents comités du Syndicat et les services qu'ils rendent aux membres.

Des représentants répondent notamment à vos questions sur une variété de thèmes comme l'aménagement de l'horaire de travail, la sécurité d'emploi, le cheminement de carrière à l'intérieur de l'entreprise et la conciliation travail-famille.

Les participants bénéficient d'une libération syndicale pour la journée, donc nul besoin de prendre congé à vos frais pour y participer. Les *portes ouvertes* sont organisées quelques fois par année à Montréal et occasionnellement à Québec. Pour les gens de l'extérieur de ces régions, du transport ou la participation en vidéoconférence peut vous être offert. Les *portes ouvertes* s'adressent actuellement aux membres de 35 ans et moins et à ceux qui ont joint les rangs du SSPHQ au cours des cinq dernières années, sans égard à l'âge.

Pour s'inscrire ou obtenir plus d'information, écrivez à [jeunes@ssphq.org](mailto:jeunes@ssphq.org).

Surveillez notre site web pour les prochaines dates.



## UN 5@7-QUÉBEC signé comité Mobilisation

Le jeudi 22 septembre dernier, des membres du SSPHQ de la grande région de Québec se sont retrouvés afin d'échanger et de s'amuser en toute simplicité dans une ambiance décontractée.

Éric Proulx, Président, Chantal Vincent, Secrétaire générale, Manon Baillargeon, Vice-présidente régionale, et des membres de la structure SSPHQ y étaient aussi.

Pour l'occasion, des prix de présence ont été tirés, grâce à la générosité de la Caisse Desjardins Hydro, du Fonds de Solidarité FTQ et de SSQauto.

Santé!



De toute notre équipe, nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité à vous et à vos proches pour la Nouvelle Année.



# Le SSPHQ garde l'œil ouvert sur...



Comme bien d'autres secteurs de l'entreprise, la fonction **Environnement** est en ce moment en période de révision. Ce sont quelque 170 de nos membres qui œuvrent dans ce domaine et même si le SSPHQ agit comme un observateur attentif de ce qui se passe actuellement, vous pouvez être sûr que nous sommes aux aguets et prêts à nous lever, pour faire respecter notre Convention collective.

Le comité Avantages sociaux continue de suivre le **dossier Régime de retraite** avec grande attention. Lors du dernier Conseil régional élargi, Stéphane Miville, responsable du dossier, a partagé avec les membres de la structure du SSPHQ une présentation qui donnait des explications sur divers aspects des analyses en cours et des pistes parfois complexes qui sont scrutées par le comité. Parlez-en avec votre Directeur ou Directrice...

Sur une note plus « intra-syndicale », 2017 sera une année d'élection et d'orientation en vue des négociations qui s'amorceront certainement en 2018... et qui sait, peut-être même avant. **Les communications avec nos membres joueront un rôle prépondérant** dans les activités syndicales du SSPHQ-4250 et nous comptons sur vous pour nous faire connaître vos impressions et suggestions. Vous pouvez compter sur nous pour vous informer de la meilleure façon possible.

**LE conseil à retenir :** Communiquez avec nous si vous vivez ou observez des situations litigieuses ou qui demanderait une certaine attention « syndicale » Vos yeux et vos oreilles sont aussi les nôtres !



JOHANNE BRÛLÉ

## NOMINATION DE JOHANNE BRÛLÉ COMME MEMBRE DU COMITÉ PLAN D'ÉVALUATION DES EMPLOIS

Johanne se joint à l'équipe de Denis Gagnon, après que Jean-François Larouche ait cédé sa place afin de remplir de nouvelles responsabilités aux Avantages sociaux.

Bienvenue à toi, Johanne... et bon travail !



APRÈS AVOIR PASSÉ LES DERNIÈRES SEMAINES À L'ENRICHIR DE SON EXPÉRIENCE, ANDRÉ LEVASSEUR PASSE LE FLAMBEAU DU SUIVI DES INVALIDITÉS À JEAN-FRANÇOIS LAROUCHE ET CELUI DE LA PORTION RETRAITE ET ASSURANCES À STEVE MORIN.

## ANDRÉ, ANDRÉ, ANDRÉ...

André Levasseur a pris sa retraite le 1<sup>er</sup> novembre dernier. Il était coordonnateur du comité Avantages sociaux et responsable du dossier Invalidités.

André en a aidé du monde... Son calme, son respect, sa sagesse et son humour ne cachent pas sa sensibilité et sa capacité d'écoute. Toujours généreux de son savoir et de son temps, André ne comptait pas ses heures. Mais nous, on comptait... sur lui !

Il est maintenant temps pour lui de partir pour une retraite bien méritée. Passe du bon temps avec tes proches, l'ami André !